

Au moment où les populations les plus vulnérables sont davantage exposées, une fiscalité juste et progressive s'impose comme un élément de base d'une société juste et sans violence.

**Rejoignez le Réseau pour la Justice Fiscale (RJF).
Rendez-vous le 9 février et sur www.lesgrossesfortunes.be**

Contact : Daniel PUISSANT, Secrétaire du Réseau pour la Justice Fiscale
Tél. : 04/254 88 96 – 252 85 94 • [www : lesgrossesfortunes.be](http://www.lesgrossesfortunes.be)

Le RJF est un réseau regroupant les organisations suivantes :

A.C.i. (Agir en Chrétiens Informés), A.C.R.F. (Action Catholique Rurale Féminine), Appel des 600, Alternative Citoyenne, ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières et l'Aide aux Citoyens) Wallonie-Bruxelles, C.A.D.T.M. (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), Caritas Catholica, CETRI (Centre Tricontinental), CGé (Changement pour l'Égalité), C.G.S.L.B. (Centrale Générale des Syndicats Libres de Belgique), C.J.C. (Conseil de la Jeunesse Catholique), C.N.C.D – 11.11.11 (Centre National de Coopération au Développement), Collectif Solidarité contre l'Exclusion, Colupa, Communautés de Base (W-B), Crédal, C.S.C. (Confédération des Syndicats Chrétiens), Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble, Equipes Populaires, F.G.T.B. (Fédération Générale du Travail de Belgique), la F.G.T.B. wallonne, F.I.A.N. (Foodfirst Information & Action Network), Fraternité séculière Charles de Foucauld, G.R.E.S.E.A. (Groupe de Recherche et d'Etude pour une Stratégie Économique Alternative), Inter-Environnement Wallonie, JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), Justice et Paix, Kairos Europe (W-B), La Lucarne, Le Monde selon les Femmes, M.C.P. (Mouvement Chrétien pour la Paix), M.I.R. – I.R.G. (Mouvement International de Réconciliation – Internationale des Résistants à la Guerre), MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien), Oxfam Solidarité, P.A.C. (Présence et Action Culturelles), Peuples Solidaires, Réseau Financement Alternatif, Réseau Résistances, SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises), Solidarité Socialiste, U.R.B. (Union des Religieuses de Belgique), U.N.S.P. (Union Nationale des Services Publics), VOLENS (Volontaires de l'Enseignement).

Pour vous inscrire à la liste de diffusion de l'agenda général d'Attac Bruxelles 2 (environ 2 mails par mois) : bxl2@attac.be

Vous pouvez soutenir le mouvement et devenir membre cotisant d'Attac Bruxelles 2 en versant une cotisation annuelle de 30 € sur le compte n° 979-0663287-06

e.r.: Philippe Plumhans • rue de Robiano, 53 • 1030 Bruxelles



Ne pas jeter sur la voie publique



9 février 2011 - 11 heures

devant le Ministère des Finances

Tour North Galaxy – boulevard du Roi Albert II, 33
1030 Bruxelles (à proximité de la gare du Nord)



Dans le cadre de la campagne « NE LAISSEZ PAS ÉCHAPPER LES GROSSES FORTUNES », le Réseau pour la Justice Fiscale et Financieel Actie Netwerk lancent une pétition résumant leurs exigences au niveau fédéral ainsi qu'aux niveaux européen et international.

Partout, les gouvernements choisissent de combler les déficits publics causés par la crise financière en demandant aux citoyens de se serrer toujours plus la ceinture. Pendant ce temps, les responsables de la crise – notamment les banques et les spéculateurs – sont à peine touchés par de timides mesures de régulation. Et les gros revenus, les grandes entreprises multinationales et les gros patrimoines contribuent de façon dérisoire à l'impôt !

On entend que le gouvernement fédéral doit, d'ici 2015, faire des économies se chiffrant à 25 milliards d'euros pour retrouver l'équilibre budgétaire. Pour nos réseaux, **L'AUSTÉRITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ ET DES ALTERNATIVES EXISTENT !**

Impôt progressif sur les grosses fortunes, lutte contre la fraude fiscale, levée du secret bancaire, législation plus restrictive en matière d'intérêts notionnels et arrêt de la réduction de l'impôt des sociétés, instauration d'une taxe sur les super profits d'Electrabel et attribution de moyens supplémentaires à l'administration fiscale pour le recouvrement de l'impôt.

Voici quelques exemples de mesures qui pourraient rapporter 24 milliards d'euros par an au budget fédéral.

Nous lancerons officiellement cette pétition par un rassemblement le 9 février 2011 à 11 heures (avec nos fantômes et nos calicots) devant le Ministère des Finances – Tour North Galaxy – boulevard du Roi Albert II, 33 – 1030 Bruxelles (à proximité de la gare du Nord).

Le 9 février, donnons un signal fort au monde économique et à nos élus.



Voici quelques exemples de mesures qui pourraient rapporter 24 milliards d'euros par an. Notez que le RJF veut également que les plus-values réalisées sur les actions, obligations et options soient taxées. Le produit d'une telle taxe étant difficile à évaluer, cette mesure n'est pas reprise ci-dessous.

Exigences au niveau fédéral

Mesures qui ne laissent pas échapper les grosses fortunes	Recette minimale en milliards d'euros par an
1. Instauration d'un impôt progressif sur les fortunes de plus d'1 million d'euros (habitation propre et unique non comprise).	8
2. La Belgique est l'un des derniers pays européens où le secret bancaire existe encore. La fraude, dans notre pays, est estimée à 20 à 30 milliards. Tout comme en France, par exemple, il faut aussi que le fisc ait accès dans notre pays à toutes les données bancaires qui devraient être automatiquement fournies par les banques.	10
3. Législation plus restrictive en matière d'intérêts notionnels Cette déduction devrait être conditionnée à la création d'emplois. Arrêt de la tendance visant à réduire l'impôt des sociétés.	3
4. Instauration d'une taxe sur les profits exagérés d'Electrabel. Electrabel a pu, dans le passé, grâce à son monopole public, amortir plus rapide ses centrales nucléaires. Grâce à cet amortissement accéléré, cette compagnie d'électricité aujourd'hui française enregistre de gros bénéfices aux frais du contribuable/consommateur belge.	2
5. Il faut donner à l'administration fiscale tous les moyens pour percevoir une partie des 3 milliards d'euros d'arriérés d'impôts qui sont exigibles.	1
Total	24

L'impôt juste et progressif reste la réponse de ceux qui souhaitent le développement d'une société basée sur des valeurs de solidarité et d'égalité entre citoyens.

La Belgique n'est pas isolée d'un monde dans lequel les capitaux circulent sans entrave et où les états se livrent à une concurrence fiscale pour attirer ces capitaux. Les exigences, au niveau fédéral, s'inscrivent dans un ensemble plus large qui vise également les niveaux européen et international.

Exigences aux niveaux européen et international

1) Instauration d'une taxe sur les transactions financières (TTF)

Le gouvernement belge doit continuer d'insister pour qu'une taxe sur les transactions financières (TTF) soit mise en place aux niveaux européen et international. Une taxe de 0,05% rapporterait déjà 500 milliards de dollars par an au niveau mondial.

2) Lutte contre la corruption et la fraude via les paradis fiscaux

L'OCDE évalue à quelque 5000 à 7000 milliards de dollars les dépôts personnels dans les paradis fiscaux du monde entier. La perte de recettes fiscales que les États subissent chaque année en raison des placements dans les paradis fiscaux représente environ 250 milliards de dollars. Afin de lutter contre la corruption et la fraude, le RJF exige un échange automatique d'informations entre les États sur tous les produits financiers.



3) Instauration d'un impôt européen minimum des sociétés

Cela fait longtemps déjà que le taux de l'impôt des sociétés est sous pression. En raison des nombreuses déductions et du grand nombre d'abus, certaines sociétés paient peu, voire pas d'impôts. La concurrence entre les pays européens a pour effet que l'impôt sur les sociétés ne rapporte quasiment plus rien. Le RJF exige qu'un impôt équivalent soit levé en introduisant un impôt minimum au départ d'une base imposable comparable.

Vous trouverez toutes les informations sur la campagne
«Ne laissez pas échapper les grosses fortunes»
sur : www.lesgrossesfortunes.be